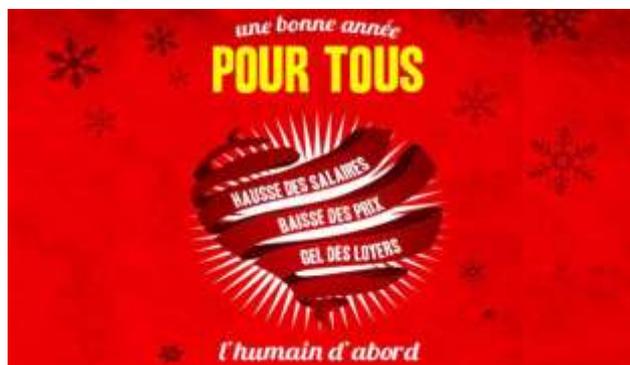




**Réunions du  
Comité Central d'Entreprise  
Des 9, 11 et 12 janvier 2018  
LA CGT VOUS INFORME**

**ITM LOGISTIQUE  
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL**

*Tréville, le 15 janvier 2018*



**PSE APPROS ET CARISTES,  
HOMMAGE A DIDIER GESTRAUD,  
MISE EN PLACE DU CCE...**

**La Cgt a rendu hommage en début de réunion à son ancien DSC (jusqu'en 2010, séparation des logistiques) Didier Gestraud décédé le 2 janvier à 59 ans.** Il était toujours (jusqu'à sa maladie en juillet 2017) DSC de la logistique non alimentaire (Bricomarché) et secrétaire du CCE d'ITM LEMI. Didier était de l'origine de la constitution de la Cgt Intermarché dans les années 90, de la mise en place du comité de groupe puis du CCE de la logistique avec Martine Cour, Michel Faivre Picon, Pascal Petit, Pascal Blancard, Jean Paul Vanmelkebeke (lui aussi décédé), Jean Pierre Bourmont, ... Une page se tourne... En espérant que la nouvelle génération saura s'inspirer de leurs exemples.



**Le CCE débute un nouveau mandat de 4 ans... mais qui se terminera à la mise en place du CSE fin 2019.** Assez peu de changements dans les représentants nationaux. La Cgt est majoritaire avec 7 titulaires, la Cfdt et Fo en ont 5, la Cgc 2 et la Cftc 1... Le bureau a été reconduit à l'identique et donc Thierry Nuttin (Cgt Lorient) entame son troisième mandat en tant que secrétaire du CCE d'ITM LAI.

**PSE flux et appros :** les élus du CCE ont unanimement refusé de rendre un avis sur la restructuration envisagée par la direction. **Vote unanime de la résolution** du CCE (voire affichage) expliquant les raisons de cette impossibilité de rendre un quelconque avis.

Pour rappel, le secrétaire du CCE a envoyé deux demandes d'injonction à la Direccte d'Evry et 9 secrétaires de CHSCT en ont fait autant.

La Direccte a suivi ces demandes et a enjoint à la direction de donner des précisions sur son projet dont nous estimons qu'aucune réponse n'a depuis été apportée. Gageons que la Direccte fera la même analyse.

**Il est tout à fait possible que la Direccte refuse d'homologuer ce PSE.**

La direction, fidèle à elle-même, a menacé les élus d'abandonner le projet de revitalisation de la base de Noyant et d'externaliser la massification.

Le CCE a notamment reproché à la direction de refuser de négocier les PSE avec les OS comme elle l'avait fait en 2014 et de ne pas avoir déclenché une ICCHSCT qui aurait grandement facilité le dialogue.

**Il est totalement inadmissible que ce dernier PSE n'ouvre pas droit aux mêmes mesures que les précédents** (report du congé de reclassement, frais kilométriques,...).

Autre souci avec tous les salariés qui n'occupent pas le poste indiqué sur leur fiche de paie et peuvent se retrouver impactés par un PSE, comme une partie des 126 caristes frais concernés par ce plan.

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/> et sur <https://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/>